Trente-deuxième Année. — Nos 2-3 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. DIMANCHE 2 & LUNDI 3 JANVIER 188

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. - Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 2 JANVIER 1886

LA FABRIQUE DE ROUBAIX

An 10 — 1832.

Règne des étoffes en coton. — Expositions des produits de l'industrie. — Progrès de la filature. — Emploi de la vapeur.

C'est au régime de liberté illimitée que M. Dieudonné, préfet du Nord, attribuait la chute des étoffes en laine du pays. « La sagesse des reglements, disait-il, avait inspiré la plus grande confiance au commerce français et étranger ; partout on faisait usage des étoffes de Lille, Tourcoing et Roubaix. La mode de ces étoffes est passée avec les règlements qui en assuraient la solidité. On ne porte plus de camelots, de callemandes, de bouracans ; on a presque oublié jusqu'au nom des crépons, des polimis, des picotés, des quinettes, etc, (1) » Notre population laborieuse dut chercher dans l'introduction récente et le perfectionnement de la filature de coton un aliment que lui refusait la draperie. Elle s'adonna à la confection des nankins et nankinettes dont la production fut immense.

» Le chef-lieu de la fabrication des nankins, actuellement la plus considérable du département, dit encore M. Dieudonné, (2) est le bourg de Roubaix. Il serait difficile de se faire une idée de l'activité toujours croissante que les fabricants de Roubaix donnent à cette fabrique. Il est peu de maisons où il n'y ait un ou plusieurs métiers battants. Les coups répétés du tisserand qui bat sa toile, les murmures des rouets, des dévidoirs et de la navette donnent aux voyageurs qui entrent dans cette commune l'idée d'une unique et immense manufacture.

» Le bourg contigu de Tourcoing, qui partageait, en 1789, la fabrique en laine, commence aussi à fabriquer le nankinet. Il s'en est également établi des ateliers à Lille. Voici l'énumération des métiers battants en nankinets, en l'an 10 : à Roubaix, 1,100, à Tourcoing, 100, à Lille, 60. Le nombre total des ouvriers qu'emploie cette fabrication, non compris les fileuses de coton, se porte au moins à 10,000.

» Le fil 600 tours, en chaine, que l'on emploie à la confection du nankin, vaut actuellement de 14 à 15 francs ; le fil 450 tours, en trame, de 11 à 12 francs le kilogramme.

» Les fabricants font eux-mêmes la teinture de leurs fils. Les matières premières employées dans cette teinture, les procédés de manipulation paraissent ne pas être les mêmes chez tous. Chacun fait un mystère de ses moyens qu'il croit être un secret. En général, on leur reproche de ne pas donner assez de solidité à leurs teints.

» Dans le principe, on a donné aux nankins 46 centimètres de largeur ; insensiblement cette largeur a été réduite à 38 et même 35 centimètres (13 pouces) ; le commerce, rebuté, s'en est plaint et l'on est revenu à la première largeur ou, pour mieux dire, on paraît ne plus oser donner moins de 42 centimètres. La longueur des pièces est de 47 à 50 mètres. Le poids moyen de 3 k, 500.

» Il est sorti de la fabrication des nankinets du département du Nord en l'an 9, 84,100 pièces, dont 77,500 de Roubaix et 6,600 de Lille et de Tourcoing. »

Outre le nankin uni jaune bon teint, on distinguait, le nankin rose superfin ; les nankinettes unies jaunes, de couleur violette, rose, terre d'Egypte ; les canadéris ; les nankinettes chinées, jaspées, flammées, ondées, mouchetées, trame double ; les nankinettes à côtes, rayées, losangées, serpentines, cadrillées, etc.

Les autres étoffes en coton que l'on fabriquait en l'an 10 à Roubaix étaient :

Les satins unis, à côtes ; les satinettes ou satinades.

Les créponis unis, à côtes élastiques, à côtes anglaises, jaspés; chinés. Entre les satins et les créponis, la différence était dans la matière plus fine dans les premiers que dans les autres.

Les japonaises brochées, à côtes ; les draps de coton ; le rosebach ; les napolines.

Le siam et les florentines pour gilets. Les rayés coton et soie, fonds noirs et fonds bleus, également pour gilets. Les gilets se vendaient à la douzaine.

Le velours de coton uni et à côtes, les velourtines. Lille et Roubaix étaient les seuls lieux du département où l'on fit le velours de coton ; mais c'était un objet de peu d'importance. Des 1763, on avait tenté d'implanter ici cette fabrication, et dans ce but nos magistrats avaient fait venir de Gand un directeur de fabrique avec un ouvrier, mais ils avaient dû les renvoyer après six semaines d'essais infructueux.

La siamoise, tissu légèrement drapé, la trame devant être ouverte pour recouvrir la chaîne. Cette étoffe servait pour jupes.

Les basins pur coton. Nos fabricants ne faisaient plus guère cet article que pour leur usage. Dans les autres parties du département, il s'en fabriquait sur 20 à 25 métiers, la plupart à la navette volante, procédé nouveau qui prenait très-bien, au dire de M. Dieudonné, mais qu'on n'adopta à Roubaix que longtemps après, en 1820. (3)

Les principaux débouchés pour la plupart des articles que nous venons d'énumérer étaient l'intérieur de la France, l'Italie et l'Amérique.

» On ne peut donner trop d'éloges à l'ingénieuse activité avec laquelle les fabricants de Roubaix s'étudient à varier et à perfectionner la fabrication. Chaque année voit sortir des tissus d'une nouvelle invention ; chaque année ajoute au tableau des articles dus principalement au génie inventeur de l'artiste Decresme. C'est le même que le jury, nommé pour prononcer sur le mérite des objets présentés à l'exposition des produits de l'industrie nationale, de l'an 10, a encouragé d'une manière si flatteuse en disant de lui dans son procès-verbal :

« Decresme, de Roubaix, a présenté des nankinets d'une bonne fabrication ; il a le génie inventif et il donne promptement aux étoffes les formes et les variétés que la mode demande. C'est à lui qu'est dû en grande partie l'état satisfaisant de la fabrique de Roubaix. Le jury lui décerne la médaille de bronze. »

La beauté de nos tissus était la conséquence du perfectionnement de notre filature de coton. Avant l'invention des mécaniques anglaises, le coton, comme la laine, était filé au rouet ; le numéro du fil se calculait en raison du nombre de tours qu'il fallait dans un écheveau pour formee un certain poids. Ainsi on avait les 200, les 300, les 600 tours à la livre. Ce fut en 1760, qu'un simple ouvrier cardeur et tisserand, James Hargreaves, fit faire à la filature mécanique son premier pas par l'intervention d'une carde au moyen de laquelle on faisait deux fois autant d'ouvrage qu'avec les cardes ordinaires. Mais Hargreaves fit, en 1767, une seconde découverte plus importante encore que la première : Il inventa la jeannette ou jenny, première machine qui, dans la fabrication du fil, ait réellement remplacé les doigts du fileur. Arkwright, simple ouvrier comme Hargreaves, perfectionna peu de temps apres, la jenny en y appliquant les cylindres à étirer. Enfin en 1786, Samuel Crompton, réunissant et modifiant les deux inventions de ses devanciers, construisit le mull-jenny dont on se sert encore aujourd'hui.

Les guerres de la Révolution empêchèrent les Français de profiter de ces découvertes ; mais ce ne fut pas là le seul obstacle qu'on eut à vaincre. Un trait, rapporté par M. Dieudonné dans la Statistique du département du Nord, montre assez qu'il fallut encore lutter contre l'opposition que la routine et l'intérêt privé suscitèrent d'abord dans le peuple.

« En 1791, un Anglais passant par Lille, offrit à la municipalité de cette ville une mécanique qui avait le double avantage de carder le coton d'une maniere infiniment préférable à celle usitée, et de filer le coton aussi parfaitement qu'en Angleterre. La municipalité, apres avoir consulté la chambre de commerce, fit l'acquisition de cette machine dans l'intention de la prêter à des fabricants industrieux et intelligents, et d'en multiplier ainsi les modèles ; mais les ouvriers, sur l'insinuation perfide que cette machine allait les priver d'ouvrage, s'ameutèrent, et on ne parvint à les calmer qu'en leur laissant croire que la machine avait été brisée et n'existait plus (4). »

En 1789, on comptait à Roubaix une quinzaine de mécaniques simples, composées de 50 à 60 broches et occupant chacune trois personnes, un cardeur, un fileur et un aide ; il y en avait une cinquantaine en l'an 9.

La première importation de mull-jenny eut lieu en 1804, dans les ateliers de MM. Grimonprez père et fils. Deux ans aprés, 168 métiers étaient montés et notre filature de coton méritait en corps une mention honorable à l'exposition de 1806. Les exposants étaient MM. Roussel-Grimonprez et Alexandre Decresme. Ce dernier obtint à la même exposition un rappel de médaille d'argent qui lui fut décernée en ces termes :

« M. Alexandre Decresme, a Roubaix, obtint, en l'an 10, une médaille de bronze équivalente à la médaille d'argent de 2e classe, il a envoyé cette année des mankins, des mankinets et des échantillons d'une étoffe de conton qu'il a nouvellement inventée, et à laquelle il a donné le nom de napoline. Ces ouvrages seraient des titres suffisants pour lui décerner la médaille d'argent de 2e classe, s'il ne l'avait déjà obtenue. »

Le jury arrêta en outre qu'il serait fait mention honorable des nankins envoyés à l'exposition par les fabricants de Roubaix. Les exposants étaient : MM, Brédart-Desaint, Frédéric Cocheteux, Louis Cocheteux, Dazin-Duforest, Alexandre Decresme, Defrenne fils, Floris Defrenne, Floris Delaoutre, Duponchelle, Dervaux-Bulteau, Desaint-Ferlié, Louis Duthoit, Duthoit-Leclerc, Jonville-Dubar, Farvaque-Dumortier, Carlos Florin, Florin-Schepers, Gaydet-Destombes, Herman-Pincemaille, Holbecq-Delcourt, Houzet-Delos, Ve Lefebvre, Prouvost-Ferlié, Rousseau-Destombes, Réquillart frères, Roussel-Grimonprez, Roussel-Petit, Segard-Ferfaille, Wattine-Ferfaille, Wacrenier-Ployette et Louis Malfait.

Quant à la fabrication des étoffes en laine, elle perdait tous les jours de son importance. On en produisait encore, pourtant, et parmi celles-ci, il faut mentionner, en 1806, les flanelles laine et coton pour jupons et chabraques. On substituait le coton et le fil de lin à la laine dans presque tous les genres qui conservaient néanmoins leurs noms ; c'est ainsi qu'on eut, en 1808, des prunelles, des minorques, des casimirs pur coton ou coton et fil de lin.

De 1808 à 1814, le catalogue des étoffes de coton se grossit des reps unis et croisés, des tricotines, des turquoises, des printanières, des bistembourgs, des bourbonnaises. Plus façonnées et faites en matières plus fines, les nankinettes devinrent des percalines, percalines brochées, mouchetées, à cœurs.

(à suivre.) TH. LEURIDAN.

(1) Arch. comm. Chambre consultative § II, n° 4.

(2) Statistique du département du Nord, T. 2, p. 322.

(3) Si, dans le principe, l'emploi du charivari, — c'est ainsi qu'on nomme le mécanisme de la navette volante, — rencontra à Roubaix quelques difficultés, c'est que les chasseurs ne glissaient pas comme aujourd'hui dans les coulisses, mais bien sur une tige en fer fixée dans le milieu du bac. Un simple changement de température rendait le jeu dur ; il fallait fréquemment graisser la tige de fer et l'huile tâchait les étoffes. On ne peut attribuer à d'autres causes le retard, d'ailleurs étonnant, dans l'emploi d'un procédé, qui avait sur l'ancien une si grande supériorité, et qui, une fois modifié, fut d'un usage général.

(4) T. 2, p. 251.

NOUVELLES DU JOUR

TERRIBLE CATASTROPHE

Plusieurs centaines de victimes

Londres, 1er janvier. — On télégraphie de Madras qu'un violent incendie a éclaté dans la foire annuelle qui se tient dans cette ville, et qu'à la suite de la panique qui s'est produite parmi les assistants, plusieurs centaines de personnes ont péri.

La plupart ont été brûlées vives ou écrasées.

L'emprunt malgache

Les journaux anglais publient la dépêche suivante sur l'emprunt malgache que nous avons déjà annoncé :

« Tamatave, 18 décembre. — Le gouvernement malgache a conclu un emprunt de 15 millions avec le Comptoir d'escompte de Paris. 10 millions seront consacrés au payement de l'indemnité de guerre due à la France, et le reste servira à des dépenses militaires.

» Cet emprunt qui pourra être amorti dans l'espace de vingt-cinq ans, porte un intérêt de six pour cent et est garanti par le produit des douanes dans six ports.

» Les troupes françaises qui occupent Tamatave vont faire leurs préparatifs pour évacuer cette place le mois prochain.

» Les ambassadeurs malgaches sont partis pour l'Europe. »

La rencontre de MM. de Freycinet et Jules Ferry chez M. J. Grévy

Nous lisons dans la *France* :

« Un journal du matin rend compte d'un entretien qui a eu lieu dimanche dernier à l'Elysée, en présence du président de la République, entre MM. de Freycinet et Jules Ferry.

» La rencontre de MM. de Freycinet et Jules Ferry chez M. Grévy a eu lieu, mais elle a été purement fortuite.

» Quant aux paroles échangées à cette occasion, elles n'ont eu ni la portée ni le caractère qu'on leur prête. »

La *Liberté* publie une note conçue dans les mêmes termes.

Les autres journaux s'abstiennent.

A la Bourse

Paris, 31 décembre. — La Bourse a été très ferme. Les meneurs ont exploité à leur profit le discours prononcé par M. Goblet et, le bon marché de l'argent aidant, — il ne dépasse pas 4 0[0, alors qu'il est plus cher sur toutes les places de l'Europe, ce qui fait prévoir des reports à bon marché pour la liquidation de décembre, — les cours ont clôturé en hausse. Le 3 0[0 nouveau et le 3 0[0 ancien gagnent chacun 15 centimes ; le 4 1[2, 10 centimes; l'amortissable reste sans changement. Après Bourse, le 3 0[0 ancien reste au même cours.

L'état de santé du cardinal Jacobini. — Le prochain consistoire.-Nouveaux évêques —Le mariage civil en Espagne. — Négociations avec la Prusse. — L'établissement d'une légation anglaise. — L'Université catholique de Washington.

L'*Univers* publie la dépêche suivante:

» Rome, 31 décembre 11 h. 25 matin. S. Em. le cardinal Jacobini a subi hier une douloureuse opération qui a été faite par le docteur Ceccarelli, médecin du Pape. L'opération a très bien réussi, mais la maladie est toujours grave, ce qui donne quelque consistance aux bruits d'après lesquels, dans un délai plus ou moins long, le souverain Pontife serait amené à accepter la démission du cardinal secrétaire d'Etat.

« Toutefois, on assure que Sa Sainteté désirerait maintenir le *statu quo* jusqu'au consistoire cardinalice annoncé comme devant avoir lieu en mars prochain.

» Ce consistoire sera précédé d'un autre consistoire dont la date paraît fixée au 21 janvier et qui serait consacré à l'institution de nouveaux évêques en France et dans d'autres pays.

» Le Vatican a reçu communication du projet de loi espagnol sur le mariage civil, portant que le représentant de la municipalité assistera désormais à chaque mariage. Le projet sera soumis à l'examen de deux congrégations.

» La congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires se réunira prochainement pour délibérer sur les dernières propositions du gouvernement allemand. On croit que les négociations avec la Prusse sont près d'aboutir, le projet de loi communiqué au Vatican devant, dit-on, donner satisfaction au Pape sur les points qui restent encore à régler. La paix semble ainsi complètement assurée.

» Dans les hautes sphères, on considère la situation générale comme étant le motif principal de l'empressement que met la Prusse à terminer le conflit ecclésiastique. On en conclut que par suite le centre pourrait être amené à donner son concours pour le vote de la loi militaire.

» Il est faux que lord Hartington ait négocié avec le Vatican au sujet de l'établissement d'une légation anglaise et de la question irlandaise. Le Vatican, tout en gardant ses bons rapports avec le gouvernement britannique paraît décidé à garder une réserve absolue jusqu'à ce qu'ait triomphé la cause de l'indépendance de l'Irlande.

» Les évêques de Richmond et de Minnesota négocient avec la *Propagande au sujet des privilèges* de l'université catholique qui doit être fondée à Washington, au printemps prochain. Cette université, qui sera dirigée par les prêtres sulpiciens, commencera par la faculté de théologie ; les autres facultés viendront après. Les professeurs seront choisis parmi les religieux et les membres les plus distingués du clergé séculier. »

Les projets de loi militaire allemands

Berlin, 31 décembre. — Le président de la commission du Reichstag allemand chargée d'examiner les projets de loi militaire, vient de convoquer la commission pour le 5 janvier prochain, c'est-à-dire pour mercredi. Le Reichstag est, on le sait, convoqué pour la veille.

On se préoccupe beaucoup de pressentir dans quelles dispositions d'esprit les députés reviendront de leurs provinces. Bien que les journaux officieux et ministériels affectent de se montrer aujourd'hui plus rassurés, au fond, ils restent perplexes, et ce qui le prouve, c'est qu'ils examinent sérieusement et dès à présent, les conséquences qui résulteraient d'un rejet définitif du projet.

La crise ministérielle anglaise

Paris, 31 décembre. — D'après des lettres de Londres que j'ai sous les yeux, on ne considère plus, dans cette capitale, la dissolution comme la conséquence nécessaire et immédiate de la crise ministérielle suscitée par la retraite de lord Randolph Churchill. Voici les raisons qu'on en donne :

D'abord une dissolution immédiate ne serait guère populaire. Cela ferait, en deux ans, trois appels successifs au pays qui ne tient pas à être interrogé avec une pareille fréquence. De plus, une dissolution, motivée par la retraite d'un seul et du plus jeune des ministres, serait de la part de lord Salisbury, un aveu d'impuissance qu'il ne doit guère être disposé à faire et qui nuirait trop, dans tous les cas, aux intérêts électoraux du parti conservateur, pour qu'on s'y résigne aussi facilement.

Selon toute vraisemblance, la situation va se dénouer par un replâtrage du cabinet conservateur avec les conservateurs. Lord Salisbury y perdra l'appui des radicaux dissidents et des amis de lord Randolph Churchill; la majorité ne tardera pas à lui échapper; mais il pourra du moins temporiser, retarder le plus longtemps possible l'heure de sa chute et tomber sur une question plus commode que la question de personne soulevée par la démission de son chancelier de l'Echiquier.

Deux navires échoues

Le Havre, 31 décembre. — Les dernières tempêtes ont amené un changement dans les bancs mouvants de la basse Seine. Deux grands navires, le trois-mâts norvégien *Vigilant*, allant de Philadelphie à Rouen, et le steamer anglais, *Général*, venant de Carvissa, chargé de grains, se sont échoués sur un banc qui s'est formé la nuit et se sont brisés en deux; les équipages sont sauvés, mais les navires et la cargaison sont perdus.

La révolte des prisonniers de Gaillon

Rouen, 1er janvier. — La situation s'est un peu modifiée à Gaillon. Dans la matinée 800 prisonniers ont été interrogés par M. Christian, inspecteur général sur les griefs énumérés par le *Journal de Rouen*.

Les détenus se plaignent aussi du médecin et du directeur qu'ils ne trouvent pas assez énergiques.

Le préfet de l'Eure, le sous-préfet et le procureur de la République à Louviers, ainsi que le commandant de la gendarmerie sont sur les lieux.

Dans la soirée, une accalmie s'est manifestée, 50 meneurs ont été mis en cellule, en attendant leur transfert dans d'autres maisons centrales. Les détenus demandent à travailler demain.

La tranquillité paraît assurée mais les troupes restent encore.

Le cardinal Jacobini

Le *Gaulois* annonce que le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat au Vatican, est à toute extrémité.

La donation de Chantilly

On lit dans le *Figaro* :

« L'Académie française et les autres sections de l'institut ont voulu rendre un hommage tout particulier à la généreuse donation de M. le duc d'Aumale. On a décidé, au cours de la dernière séance, qu'une médaille commémorative serait frappée en souvenir de ce grand acte.

» Une souscription, toute personnelle, est ouverte à cet effet parmi les cinq sections.

» La médaille portera la mention suivante :

LE 23 DÉCEMBRE
de l'an 1886
S. A. LE PRINCE HENRI-LOUIS PHILIPPE
D'ORLÉANS
DUC D'AUMALE
A DONNÉ
CHANTILLY
A L'INSTITUT DE FRANCE

» Cette médaille sera placé dans la bibliothèque du Palais-Mazarin. »

Un pélérinage aux Jardies

Paris, 1er janvier. — La petite maison des Jardies à Ville d'Avray, a été ouverte hier aux amis de Gambetta. La chambre mortuaire a été, comme l'année dernière, remplie de fleurs et de couronnes. Parmi les visiteurs qui se sont inscrits, nous avons relevé les noms de MM. Spuller, Ranc, Lionville, J. Reinach, Depret, G. Tomson, etc.

Mort d'un député

M. Destandau, député conservateur du département des Basses-Pyrenées, a été trouvé mort, hier matin, dans son domicile d'Orthez.

M. Destandau, très jeune encore, avait été élu aux élections d'octobre 1885.

La Russie et l'Allemagne

Londres, 1er janvier. — On télégraphie de Berlin au *Times* de ce matin :

« On ne croit pas ici, dans les cercles bien informés que l'Allemagne et la Russie aient conclu récemment un accord spécial.

» On en reste à l'entente verbale et très élastique qui est résultée des entrevues de Dantzig, de Skiernieweice et de Kremsier.

» La presse de Berlin est unanime à faire remarquer que l'Allemagne n'avait pas depuis longtemps passé si sérieusement les fêtes de Noël, et qu'une nouvelle année avait rarement commencé sous d'aussi mauvais auspices. »

Réceptions ministérielles

DISCOURS DE M. GOBLET

L'*Agence Havas* nous apporte les renseignements suivants sur les réceptions de M. Goblet ;

Recevant M. le préfet de la Seine et les maires de Paris, M. le président du Conseil les a remerciés, au nom du gouvernement, des services qu'ils rendent tous les jours dans une situation difficile non seulement par l'importance et la diversité des intérêts qui leur sont confiés, mais par le caractère exceptionnel qu'elle présente.

Cette situation exceptionnelle n'est pas près de cesser. « Car j'ai dit nettement, pour ma part, a » ajouté M. Goblet, que je n'entreprendrai pas d'y » mettre un terme, ayant la résolution de ne proposer au Parlement que des mesures actuellement réalisables. Faisons du moins en sorte, les » uns et les autres, que la population si dévouée » de cette grande cité républicaine ne sente pas » trop vivement le régime d'exception que les » circonstances lui imposent, et travaillons ainsi » à apaiser des impatiences qui doivent attendre » du temps et de la sagesse la satisfaction de ce » qu'elles peuvent contenir de légitime. »

Le président du Conseil a reçu ensuite le préfet de police et les chefs et sous-chefs de son administration. Il leur a dit :

« Vous êtes les gardiens vigilants, dévoués, et » j'ajoute aussi désintéressés que courageux, non » seulement de la sécurité publique, mais de l'ordre qui est le fondement essentiel d'un régime » de liberté comme le nôtre. Sous un tel régime, » vos fonctions deviennent naturellement plus » délicates et vous avez d'autant plus de mérite à » les bien remplir que ce n'est pas seulement, en » effet, aux adversaires ordinaires de l'ordre social » que vous avez affaire. Vous avez aussi à compter » avec les tendances révolutionnaires et les menées inconstitutionnelles qui menacent également le gouvernement établi.

« Si nous supportons sans nous émouvoir, de » part et d'autre la propagande par l'écrit ou par » la parole, nous ne sommes pas moins résolus, » vous le savez, à réprimer avec fermeté tout ce » qui pourrait constituer une atteinte à l'ordre » public ou une tentative contre la sécurité de » l'Etat. Tel est l'esprit qui doit animer le gouvernement républicain, respectueux de la liberté, mais non moins soucieux de ses devoirs » envers le pays. Je ne doute pas que vous n'en » soyez tous animés. C'est pourquoi vous pouvez » compter non seulement sur la sympathie, mais » aussi sur la protection du gouvernement. »

Répondant au président de la chambre syndicale des agents de change qui venait de lui exprimer ses vœux pour que l'année qui s'ouvre pût se poursuivre dans la paix si nécessaire aux intérêts et aux affaires, M. le président du conseil a dit :

« Je ne sais rien, le gouvernement ne sait rien » qui dans nos rapports avec les puissances étrangères, je dis avec toutes les puissances, puisse » nous donner lieu de croire que les préoccupations auxquelles vous venez de faire allusion, soient justifiées.

» Quant à nous, mon éminent prédécesseur le » rappelait dernièrement à la Chambre, nous voulons la paix, nous en avons besoin non seulement » pour les affaires, mais aussi pour achever de » faire fonctionner régulièrement dans ce pays le » régime de liberté et de démocratie que nous » avons fondé.

» Nous voulons la paix, nous l'avons assez dit » pour qu'il soit inutile de le répéter désormais. » Personne ne peut douter de notre sincérité et » certainement personne n'en doute. »

» Ce qui est vrai, c'est que l'Europe tout entière vit sur le pied d'une sorte de paix armée » et qu'un tel état de choses suffit à expliquer à » certains moments les préoccupations de l'opinion publique. Cet état de choses existe, il ne » dépend pas de nous de le faire cesser. Le gouvernement n'a aucune raison de croire que la » guerre doive en sortir, il espère fermement » qu'elle n'en sortira pas. Toute sa politique est » dirigée dans cette vue.

» Cependant c'est là une éventualité qu'une » grande nation comme la nôtre, douée de sa vitalité et de l'énergie qui n'ont jamais abandonné la » France, après quinze années d'efforts et de travail pour la reconstitution de sa force militaire, peut et doit envisager avec sang-froid. » Le meilleur moyen de conserver la paix, c'est » de garder notre calme. Continuons les uns et les » autres de travailler à notre tâche. Tandis que » nous nous efforçons de donner plus de stabilité » au gouvernement, que les ministères de la » guerre et de la marine veillent sans relâche à » la défense du territoire, vous, Messieurs, continuez, par le concours loyal que vous donnez aux » transactions financières, à maintenir le crédit et » la prospérité de la France. »

* * *

On nous écrit de Paris :

« Les discours prononcés par M. Goblet, président du conseil et ministre de l'intérieur, en recevant le personnel de son ministère, ainsi que les divers services qui dépendent de son administration priment, aujourd'hui, toutes les autres nouvelles.

» L'ensemble de ces discours constitue une sorte de programme gouvernemental, et l'impartialité me fait un devoir de constater le bon effet qu'il produit sur l'opinion. La Bourse, notamment, a été favorablement impressionnée par les déclarations pacifiques contenues dans la réponse faite au président de la Chambre syndicale des agents de change.

» Maintenant, il s'agit de savoir comment ces promesses du chef du cabinet seront tenues, car il a à compter avec les partis en dehors comme au dedans de la Chambre, et de plus forts comme de plus expérimentés que lui ont été débordés ou ont succombé à la tâche. »

L'ENFANT DE LA BALLE

(CONTE PARISIEN)

I

Parfois dans un coin triste et noir pousse une fleur.

Sa mère était concierge et son père souffleur
D'un théâtre qui fit des faillites célèbres,
Semblables aux hiboux qui voient dans les ténèbres,
Ces époux vivaient là, venus on ne sait d'où,
La femme dans sa loge et l'homme dans son trou.
Une enfant leur naquit ; elle vit la lumière
— Du gaz, bien entendu, — le soir d'une « première, »
A l'heure où justement la toile se levait.
L'homme était à son poste éloigné du chevet
De sa femme; mais tous songeaient à l'accouchée.
Les actrices, leur scène une fois dépêchée,
De bruyants falbalas emplissant l'escalier,
Auprès de la malade allaient se relayer;
Et, lorsque fut passé l'instant le plus critique,
L'ingénue, — elle avait un fils en rhétorique
Et venait de donner les soins les plus adroits, —
Profita de son grand monologue du « trois, »
Alors que, d'une infame action accusée,
Elle devait tomber, sur le sol, écrasée
Sous un fardeau trop lourd d'angoisse et de douleur,
Pour accomplir sa chute en face du souffleur
Et calmer le souci du père de famille,
En lui jetant tout bas ces mots : « C'est une fille ! »
— D'ailleurs, ce fut un jour de chance et de succès,
Le drame, — il était plein de fautes de français, —
Fit louer deux cents fois la salle, dès la veille;
Et la mère et l'enfant se portaient à merveille.
Le nouveau-né gênant fort ses humbles acteurs,
Une souscription entre tous les acteurs
Fournit aux pauvres gens des secours provisoires.
Le berceau fut prêté par le chef d'accessoires,
Et le comique, — un fort buveur, de son aveu, —
Donna le biberon, pour faire rire un peu.
Tous aimaient la petite et tous s'occupaient d'elle,
Et l'on tomba d'accord pour l'appeler Adèle,
A cause d'*Antony*, qu'en son meilleur destin,
Son père avait joué, — très obscur cabotin,
Mais beau garçon, ayant l'œil noir, la taille mince, —
Avec Dorval faisant sa tournée en province.
Puis le baptême eut lieu. La troupe, avec ferveur,
Vit donner à l'enfant ce billet de faveur
Que, pour entrer au ciel, on présente au contrôle;
Et le parrain, — c'était Saint-Phar, le premier rôle, —
Ayant lu *Polyeucte* et « pioché » son *Credo*,
Par son recueillement étonna le bedeau.
La fête fut très bien de toutes les manières.
On alla gentiment déjeuner près d'Asnières ;
A l'heure du spectacle, on revint à Paris,
Au milieu de gamins saluant à grands cris
Ces voitures de gais comédiens chargées
Et le soir, le pompier lui-même eut des dragées.

II

Les artistes ont très bon cœur, le plus souvent.
C'était à qui prendrait le mieux soin de l'enfant.
— La concierge en sa loge étant très occupée, —
A qui ferait sauter la gentille poupée,
A qui l'entourerait de mille attentions;
Les femmes l'apportaient aux répétitions,
Et la petite Adèle y faisait les délices
Des longs moments d'ennui perdus dans les coulisses.
La duègne, en attendant l'appel du régisseur,
Berçait sur ses deux bras l'enfant avec douceur.
Puis, quand venait son tour, à sa réplique prête,
Repassait le bébé bien vite à la soubrette.
Quand elle eut quinze mois, quand son corps se tint [droit,
Ce fut madame Armand, l'étoile de l'endroit,
Qui la fit marcher seule et qui, de ses mains blanches,
Guida les premiers pas d'Adèle sur les planches.
Mais quel triomphe aussi, quand, un beau jour, soudain,
Elle alla du « côté cour » au « côté jardin ! »
Puis, dès qu'elle se mit à babiller, ces dames
Lui firent répéter des mots de mélodrames,
Et l'enfant, — influence étrange du milieu ! —
Avant : « Papa, maman, » vagit : « Merci, mon Dieu ! »
Pourtant madame Armand, pieuse à sa manière,
Lui fit aussi par cœur apprendre sa prière ;
Et lorsque les acteurs se taisaient un instant,
Un fragment de *Pater* de derrière un portant
S'envolait, murmuré par une voix plaintive,
Et quelquefois ces mots : *Que votre règne arrive !..*
Ou quelque *Ainsi soit-il !* ponctuaient tour à tour
La tirade du traître ou la scène d'amour.

C'est ainsi que vivait, depuis sept ans, Adèle;
Heureuse de sentir tant d'amis autour d'elle
Et faite à ce milieu tout artificiel,
N'ayant presque jamais vu la couleur du ciel,
Elle jouait dans l'ombre et, la nuit, était brave
Comme un frais papillon captif dans une cave.

III

Vers ce temps, le théâtre où grandissait l'enfant
Allait très mal. L'été fut par trop étouffant
Et, trois mois, l'on joua devant la salle vide,
Tandis que le public, de bocks mousseux avide,
Dans les cafés-concerts allait prendre le frais;
Puis un drame à décors ne couvrit pas ses frais,
Puis vint une féerie, autre chute complète.
Le directeur avait si bien perdu la tête
Que, devant son bureau toujours plus encombré
De manuscrits poudreux et de papier timbré,
— Pauvre homme à moitié fou, faible de ses confrères, —
Il songeait à monter des pièces littéraires.
Le malheureux parlait même d'un drame en vers !
Lorsque, le rappelant à des goûts moins pervers,
Son régisseur, avec sa voix la plus câline,
Lui dit :

— Monsieur, si nous remontions l'*Orphéline ?*

L'homme fut tellement ému qu'il suffoqua :
Il se frappa le front en criant : Eurêka !
L'Orphéline pouvait le tirer de l'abîme.

C'était un vieux *mélo* du boulevard du Crime
Qui toujours avait fait, pendant de nombreux soirs,
Ruisseler tous les yeux, tirer tous les mouchoirs,
Un titre qui d'avance assurait la recette.
Le seul obstacle était le rôle de Suzette,
De l'enfant de six ans prise par des voleurs,
Dont la grâce touchante et les affreux malheurs
Faisaient couler les pleurs comme une cataracte,
Et qu'enfin retrouvait sa mère au cinquième acte.

Le directeur disait :

— Qui me jouera cela ?

La créatrice était la petite Stella...
Mais elle est mariée et mère de famille,
A présent... Où trouver une petite fille,
Sachant « dire, » sachant « marcher » ?..

Le régisseur
Eut un sourire fin de profond connaisseur
Et conseilla :

— Prenez donc la petite Adèle...
Une enfant de la balle, allez... Je réponds d'elle.
Elle réussira, j'en ferais le pari.
La petite est émue en voyant d'Ennery.
Son premier alphabet fut *Lazare le Pâtre...*
Artiste dans le sang !... C'est né pour le théâtre
Et ça vous portera joliment les haillons...

Et l'impressario, rêveur, dit :

— Essayons !

IV

On mit donc l'*Orphéline* à l'étude au plus vite,
Et l'on distribua le rôle à la petite,
Après avoir, avec un cachet de dix francs,
Apaisé les légers scrupules des parents,
Qui d'abord alléguaient sa faiblesse et son âge;
Et l'aisance régna dans le pauvre ménage,
Et la loge lança dès lors aux environs
Des parfums de civet et de dinde aux marrons.
Pour Adèle, elle était par la joie étourdie.
Un rôle ! elle allait donc jouer la comédie !
Un rôle ! elle pourrait enfin se maquiller !
Quand le vieux régisseur l'eut fait bien travailler,
On répéta. Chacun pressentit la victoire.
La petite « vibrait » comme au Conservatoire,
Disait juste, « écoutait » à merveille, et savait
Avec le moindre mot obtenir un « effet. »
Alors le directeur fit agir la réclame,
Assiégea les journaux; car, bien que son vieux drame
Fût écrit en patois et fût bête à pleurer,
Il était maintenant sûr de tout réparer